

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CON
DE LA COMMUNE DE POUILLON (LANDES)
Séance du 25 juin 2024**

Envoyé en préfecture le 27/06/2024

Reçu en préfecture le 27/06/2024

Publié le

ID : 040-214002339-20240625-CA2023MSP2-BF



Présents : M Gilles LAHITTE 1^{er} Adjoint ; Mme Marie-Josée SIBERCHICOT 2^{ème} Adjointe ; M Jean-Luc FREUCHET 3^{ème} Adjoint ; Mme Régine TASTET 4^{ème} Adjointe ; M Pierre FLORIMONT 5^{ème} Adjoint ; Mme Corinne TASTET 6^{ème} Adjointe ; M Michel LALANNE ; M Thierry LE PICHON ; M Jacques BOURRETERE ; M Jean-Bernard NASSIET ; M François LASSERRE ; Mme Diane LACHERAY ; M Gabriel AFONSO ; Mme Sandrine DARRICAUDUFAU ; Mme Isabelle GILARDOT ; M Jean LALANNE

Excusé(s) : M Henri LASSERRE

Procurations :

M Philippe DUROSOY à Mme Sandrine DARRICAUDUFAU
Mme Pascale VOGT à Mme Régine TASTET
Mme Magalie CAZENAVE à Mme Marie-Josée SIBERCHICOT
Mme Mathilde DUBECQ à Mme Corinne TASTET
M Bruno TRAVERT à M Michel LALANNE

Secrétaire de séance : Corinne TASTET

Dél 2024 06 037 : Approbation du compte administratif du budget annexe de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) 2023

Vu le compte de gestion du budget annexe de la MSP 2023 approuvé ;

Vu la délibération n°2023 12 087 du 21 décembre 2023 décidant de dissoudre le budget annexe de la MSP à la clôture de l'exercice 2023 et d'affecter le résultat au budget principal ;

Vu le compte administratif du budget annexe de la MSP 2023 ci-annexé ;

Vu la délibération 2024 04 021 du 10 avril 2024 approuvant le compte administratif du budget annexe de la MSP 2023 ;

Considérant qu'une erreur matérielle a faussé les résultats de clôture de l'exercice 2023 sans modifier l'affectation des résultats au budget primitif principal 2024, et qu'il convient de retirer la délibération susvisée ;

Il est proposé à l'assemblée :

- d'approuver le compte administratif du budget annexe de la MSP 2023 ci-annexé.

- d'arrêter les comptes définitifs comme suit :

Investissement :

<u>Recettes</u>	Prévu	118 783.90 €
	Réalisé	118 783.90 €
	Reste à réaliser	0.00 €
<u>Dépenses</u>	Prévu	118 783.90 €
	Réalisé	0.00 €
	Reste à réaliser	0.00 €

**Fonctionnement :**

<u>Recettes</u>	Prévu	255 000.00 €
	Réalisé	0.00 €
	Reste à réaliser	0.00 €
<u>Dépenses</u>	Prévu	255 000.00 €
	Réalisé	16 879.31 €
	Reste à réaliser	0.00 €

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement :	+ 118 783.90 €
Fonctionnement :	- 16 879.31 €
Résultat global :	+ 101 904.59 €

- d'affecter le résultat au résultat du budget principal 2024.

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

- de retirer la délibération 2024 04 021 du 10 avril 2024 approuvant le compte administratif du budget annexe de la MSP 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à la majorité absolue des suffrages exprimés :

- **d'approuver** le compte administratif du budget annexe de la MSP 2023 ci-annexé.

- **d'arrêter** les comptes tel que proposé.

- **d'affecter** le résultat au résultat du budget principal 2024.

- **d'autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

- **de retirer** la délibération 2024 04 021 du 10 avril 2024 approuvant le compte administratif du budget annexe de la MSP 2023.

Ont voté contre : M François LASSERRE ; Mme Diane LACHERAY ; M Gabriel AFONSO ; Mme Sandrine DARRICAU-DUFAU ; M Philippe DUROSOY par procuration donnée à Mme Sandrine DARRICAU-DUFAU

Pour extrait certifié conforme, POUILLON, les jours, mois et an susdits.

La secrétaire de séance,
Corinne TASTET.

Le Président de séance,
Gilles LAHITTE.

